

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DU TRESOR
DIRECTION DES OPERATIONS FINANCIERES

Coordination Nationale de la Finance Inclusive

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



Liste des acronymes.....	2
Mots du Coordonnateur	3
Présentation de la CNFI	4
Les réalisations 2023.....	5
Les perspectives 2024.....	17

Liste des acronymes

AFI	Alliance for Financial Inclusion
APB	Association Professionnelle des Banques
APIMF	Association Professionnelle des Institutions de MicroFinance
ARC	African Risk Capacity
BE	Bénéficiaires Effectifs
BFM	Banky Foiben'i Madagasikara
CEDAR	Centre d'Entraînement au Développement et pour l'Autonomie Rurale
CNFI	Coordination Nationale de la Finance Inclusive
CP	Comité de Pilotage
CRS	Catholic Relief Services
DCEF	Document Cadre stratégique d'Education Financière
DGT	Direction Générale du Trésor
DOF	Direction des Opérations Financières
ENR BC/FT	Evaluation Nationale des Risques de Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme
GAB	Guichet Automatique de Banque
GMW	Global Money Week
GPP	Garantie Partielle de Portefeuille
IMF	Institution de Microfinance
MPME	Micro, Petite et Moyenne Entreprise
OSDRM	Organisation de Soutien pour le Développement Rural à Madagascar
PNEF	Programme National d'Education Financière
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPBDM	Projet de Promotion de la Banque à Distance à Madagascar
PPI	People Power Inclusion
RDB	Radio Don Bosco
RNCS	Registre National de Commerce et des Sociétés
SADC	Southern African Development Community
SAMIFIN	Sampandraharaha Malagasy Iadiana amin'ny Famotsiam-bola sy ny famatsiambola ny asa fampihorohoroana
SIF	Service des Institutions Financières
SNIM	Stratégie Nationale d'Inclusion financière de Madagascar
TVM	Televiziona Malagasy
USAID	United States Agency for International Development

Mots du Coordonnateur

En 2023, la Coordination Nationale de la Finance Inclusive a accompli des progrès significatifs dans sa mission de coordination, de promotion et de développement de l'inclusion financière à Madagascar.

Nous avons initié l'évaluation de la précédente Stratégie Nationale d'Inclusion Financière de Madagascar (SNIM 2018-2022), marquant ainsi une étape cruciale dans notre engagement en faveur de l'inclusion financière à Madagascar. Aussi, les dernières statistiques témoignent d'une amélioration notable de l'accès et de l'utilisation des services financiers. Par ailleurs, plusieurs initiatives ont été entreprises en vue de créer un environnement favorable à l'inclusion financière.

Cependant, nous avons rencontré des défis. La collecte de données reste un enjeu majeur pour obtenir des statistiques fiables et à jour, particulièrement la réalisation de l'enquête FinScope pour évaluer les niveaux d'inclusion financière par rapport à 2016. Nous devons également redoubler d'efforts pour formuler une nouvelle stratégie pour la période 2024-2028.

Nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance envers toutes les parties prenantes qui nous ont soutenue dans l'exécution de notre mission : votre engagement et votre collaboration nous ont été indispensables.

Ensemble, unissons nos efforts pour promouvoir une inclusion financière en constante évolution à Madagascar, un levier essentiel au développement socio-économique de notre population.

Tiana Ramparany Ramanarivosoa
Coordonnateur National

Présentation de la CNFI

Structure rattachée à la Direction des Opérations Financières (DOF) au sein de la Direction Générale du Trésor (DGT), la Coordination Nationale de la Finance Inclusive (CNFI) assure la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'inclusion financière et la coordination des interventions des différents acteurs tant nationaux qu'internationaux pour le développement et la promotion de l'inclusion financière.

Sous la responsabilité du Coordonnateur National, elle compte quatre Divisions aux attributions distinctes:

Division Suivi Evaluation	Division Coordination Technique	Division Coordination Institutionnelle	Division Communication et Gestion des Ressources
• Assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre des différentes stratégies relatives à l'inclusion financière : production des rapports annuels de la coordination et de suivi des stratégies, coordination de l'évaluation et de l'actualisation des différentes stratégies • Assurer le suivi de la performance en matière d'inclusion financière : gestion de la base de données, production de tableaux de bord et/ou de rapports périodiques	• Assurer le traitement des dossiers techniques relatifs à la promotion de l'inclusion financière : aspect juridique, redressement des IMF, accès aux crédits, nouveaux produits et innovations techniques • Assurer la pérennisation des acquis en microfinance : missions de suivi des redressements et des appuis de projets et programmes aux IMF	• Assurer la relation avec les acteurs et les partenaires nationaux et internationaux dans le domaine de l'inclusion financière et de l'éducation financière • Assurer le suivi et la coordination des activités des projets et programmes œuvrant pour l'inclusion financière et l'éducation financière (comité d'investissement, différents comités et missions de suivi)	• Assurer les actions de communication sur l'inclusion financière • Veiller au bon fonctionnement du service : financier (préparation budget, exécution budgétaire), et administratif (ressources humaines et logistique)

Les réalisations 2023

I. Bilan de la mise en œuvre de la SNIM 2018-2022

Mise en œuvre à partir de 2018, la SNIM 2018-2022 a pour vision d'améliorer l'accès aux services financiers de la population malagasy en augmentant le nombre d'adultes ayant accès aux services financiers formels de 29%¹ en 2016 à 45% d'ici 2022. L'atteinte de cet objectif n'a pas pu être mesurée en raison du défaut de financement pour réaliser l'enquête FinScope.

Cependant, la SNIM a servi de cadre de référence pour orienter les interventions des parties prenantes en matière d'inclusion financière. Plusieurs grandes réalisations ont marqué sa mise en œuvre, conformément à ses trois axes stratégiques.



Axe 1 : Education Financière et Protection des Consommateurs

- Document Cadre stratégique d'Education Financière et Programme National d'Education Financière (DCEF – PNEF) élaborés et en attente d'approbation du Gouvernement
- Education financière intégrée à titre d'expérimentation à partir de l'année scolaire 2021-2022 dans le programme officiel d'éducation nationale
- Actions de communication et de sensibilisation menées durant des événements (Semaine Mondiale de l'Argent, Semaine des IMF, Semaine mondiale de l'Entrepreneuriat et Foires) et lors d'émissions radiotélévisées
- Document sur la stratégie de supervision en matière de protection des consommateurs de services financiers élaboré en 2021

¹ Enquête Finscope Consommateurs 2016

Axe 2 : Accès et utilisation des services financiers

- Produits d'assurance agricole indicielle conçus et commercialisés dans les Régions Anosy, Androy et Atsimo Andrefana
- Madagascar membre de l'African Risk Capacity (ARC)
- Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) opérationnel depuis 2020
- La plateforme « Tsara Antoka » qui est le registre électronique de Sûretés Réelles Mobilières officiellement lancé
- 4 guichets mis en place et opérationnels au niveau du Fonds de Garantie Partielle de Portefeuille (GPP): PME, Agricole, Refinancement des IMF, Crédits restructurés et Start-up

Axe 3 : Renforcement des politiques, cadre légal et réglementaire et institutionnel

- Lois de base adoptées: Loi N° 2020-011 du 1er septembre 2020 sur la loi bancaire, Loi N° 2017-026 du 8 février 2018 sur la Microfinance, Loi N° 2020-005 du 1er septembre 2020 sur les Assurances
- Base de données sur l'inclusion financière mise en place: développement de la plateforme de collecte en ligne et adoption du Décret relatif à la transmission d'informations pour alimenter la base de données sur l'inclusion financière
- Arrêté 632/2023 régissant les activités des Groupes d'Epargne à Madagascar du 12 Janvier 2023 adopté
- 4 textes réglementaires par voie d'arrêté et d'instructions concernant le compte global, les frais de dossier, la gouvernance et les contrôles des EME élaborés et mis en vigueur
- Projets de textes portant sur la protection des consommateurs, la composition et les modalités de calcul du taux effectif global des opérations de crédit élaborés

II. Actions en faveur de l'éducation financière

I Réalisation d'une étude ayant abouti à la conception et la production d'outils d'éducation financière

La CNFI, conformément à l'axe stratégique N°1 de la SNIM 2018-2022 sur l'éducation financière et la protection des consommateurs, a initié la réalisation d'une étude diagnostique de l'état des lieux de l'éducation financière à Madagascar, en partenariat avec le Projet d'Inclusion Financière de Madagascar (PIFM).

Cette étude a permis d'identifier toutes les initiatives en matière d'éducation financière à Madagascar. Les informations issues de ce diagnostic ont alimenté l'élaboration du DCEF – PNEF qui servent de référence en matière d'éducation financière à Madagascar.

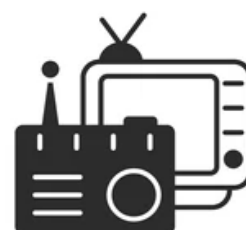
En partenariat avec le PNUD à travers le projet « Diversification de l'Economie de Madagascar - DEM », une étude dans le cadre de l'accompagnement de Madagascar avec des solutions innovantes a été menée dans les Régions Analamanga, Atsimo Andrefana, Androy et Anosy, de novembre 2022 à janvier 2023. L'objectif est de développer des dispositifs d'atténuation des risques financiers et le renforcement de l'inclusion financière, plus particulièrement des femmes et des jeunes. Elle a permis de catégoriser les cibles, de définir les différentes thématiques d'éducation financière, et par la suite de concevoir des messages, outils et supports adéquats. Les outils et supports d'éducation financière sont centralisés et gérés auprès de la CNFI mais peuvent être utilisés par les acteurs concernés, suivant un protocole de collaboration défini.

Basées sur les bonnes pratiques en matière d'éducation financière et orientées vers les spécificités culturelles des zones d'intervention, les enquêtes ont été faites en adéquation avec le DCEF - PNEF. Bien que les zones d'étude soient limitées et que des campagnes et/ou formations aient déjà été menées dans ces régions, des constats généralisés ont pu être dégagés comme la méconnaissance de la terminologie « éducation financière », le faible niveau de culture d'épargne et de crédit.

L'étude a permis de concevoir et de véhiculer des messages simples et compris par tous, en matière d'éducation financière, à travers la diffusion de théâtres radiophoniques ou « Tantara » et des chansons par des artistes connus. Il a été également suggéré de renforcer les contenus et formes des supports visuels à produire.

2 Sensibilisation à travers des émissions audio visuelles

- Participation à l'émission en direct « SOAMIAMPITA » de la Radio Don Bosco (RDB) le 03 mars 2023 avec pour thème: *« L'Education financière des enfants, des adolescents et des jeunes »*
- Tournage à la CNFI de l'émission « Tolotra sy Tinady » spéciale GMW 2023, enregistrée le 17 mars 2023, et diffusée à la Televiziona Malagasy (TVM) le 21 mars 2023



3 Publication d'articles sur le site web de l'inclusion financière

Depuis son lancement en 2022, le site web de l'inclusion financière fournit à ses visiteurs des articles sur l'actualité du secteur financier à Madagascar. Pour renforcer son dynamisme, une réunion avec les points focaux en communication des institutions financières a été tenue en décembre 2023.

www.mada.inclusionfin.mg

« L'inclusion financière des populations vulnérables en milieu rural à travers les groupes d'épargne à Madagascar »

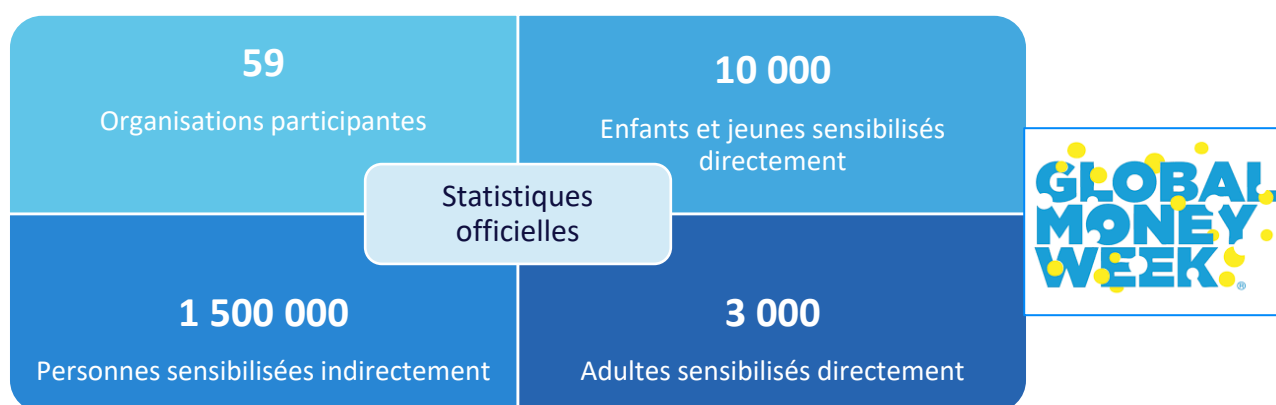
« Stratégie Nationale d'Inclusion Financière : Madagascar partage ses expériences aux Comores »

« Etude : conception et production d'outils d'éducation financière »

« Réunion annuelle du Comité de Pilotage (CP) de la SNIM 2018-2022 »

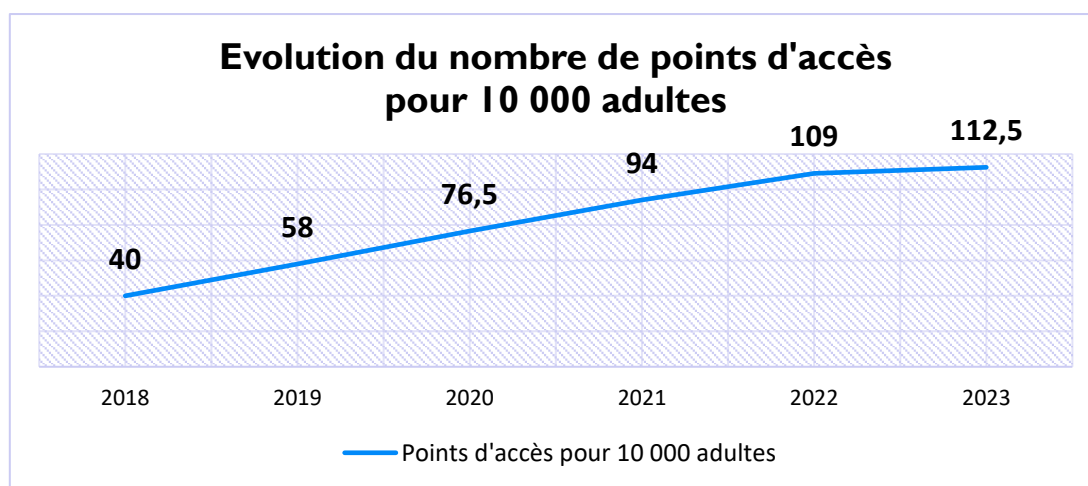
4 Célébration de la Global Money Week (GMW) 2023

Sous la coordination de la CNFI, La GMW s'est déroulée du 20 au 26 mars 2023 sous le thème « *Plan Your Money, Plant Your Future* ». Plusieurs activités et événements ont été organisés, dont les portes ouvertes de la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM), des manifestations culturelles par le CEG Ambohimasina, des séances d'éducation financière de manière ludique et participative dans les établissements scolaires, la célébration de la GMW par différentes institutions financières à Madagascar, des concours et quiz, des conférences thématiques, la diffusion de courts métrages suivie de débats sur les réseaux sociaux, et des sessions de formation de formateurs en éducation financière.



III. Amélioration de l'accès et de l'utilisation des services financiers

Grâce aux efforts conjoints des parties prenantes de l'inclusion financière et au soutien de l'État, le nombre de points d'accès aux services financiers (agences, caisses, GAB, correspondants bancaires, points de distribution de mobile money) pour 10 000 adultes a augmenté, passant de 109 en 2022 à 112,5 en 2023.



I L'évolution des activités des Groupes d'Epargne

L'année 2023 a été marquée par la sortie de l'Arrêté 632/2023 sur les activités de Groupes d'Epargne du 12 Janvier 2023 en application de l'article 2.2 de la Loi N°2017-026 sur la microfinance du 08 février 2018. Cet Arrêté a été élaboré par le Services des Institutions Financières (SIF), en concertation avec la CNFI, et validé par les parties prenantes dont le RPGEM, les promoteurs de groupes d'épargne et la BFM.

En vertu de cet Arrêté et afin d'assurer la cohérence des approches et la qualité des groupes d'épargne promus, les clusters des promoteurs des groupes d'épargne ont été créés au niveau régional afin d'assurer la coordination des interventions et d'échanges de bonnes pratiques entre les différents promoteurs. En 2023, 06 Clusters ont été créés dans les Régions de Sofia, DIANA, Androy, Anosy, Boeny et Itasy.

- En 2023, les différents promoteurs ont soutenu des activités de promotion de groupes d'épargne : Le Projet « Centre d'Entraînement au Développement et pour l'Autonomie Rurale (CEDAR) » a manifesté son intérêt sur la création des groupes d'épargne ;
- L'USAID ACCESS a organisé un atelier d'élaboration du plan de développement de l'Assurance Maladie à Base Communautaire (AMBC) ;

- Le Catholic Relief Services (CRS) a organisé une mission de visite conjointe CRS/CNFI/SIF des groupes d'épargne SILC et de l'approche SILC/PSP dans la Région Androy ;
- L'Organisation de Soutien pour le Développement Rural à Madagascar (OSDRM) a organisé des visites d'échange des groupes d'épargne GEC à Antsohihy ; et
- L'ONG People Power Inclusion (PPI, ex-Positive Planet) a organisé une mission de visite conjointe CRS/CNFI/SIF des groupes d'épargne LAKILE TELO dans la Région Analanjirofo.



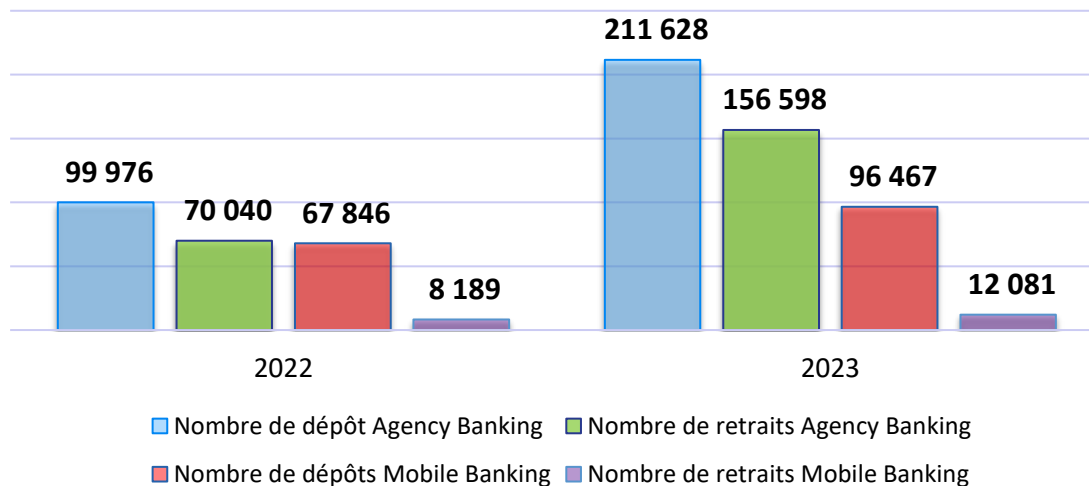
2 L'essor des initiatives de banque à distance

La CNFI a procédé au suivi des indicateurs post-projet du Projet de Promotion de la Banque à Distance à Madagascar (PPBDM) afin de voir sa portée sur les activités des trois Institutions de Microfinance (IMF) bénéficiaires d'une part et en termes d'inclusion financière d'autre part.

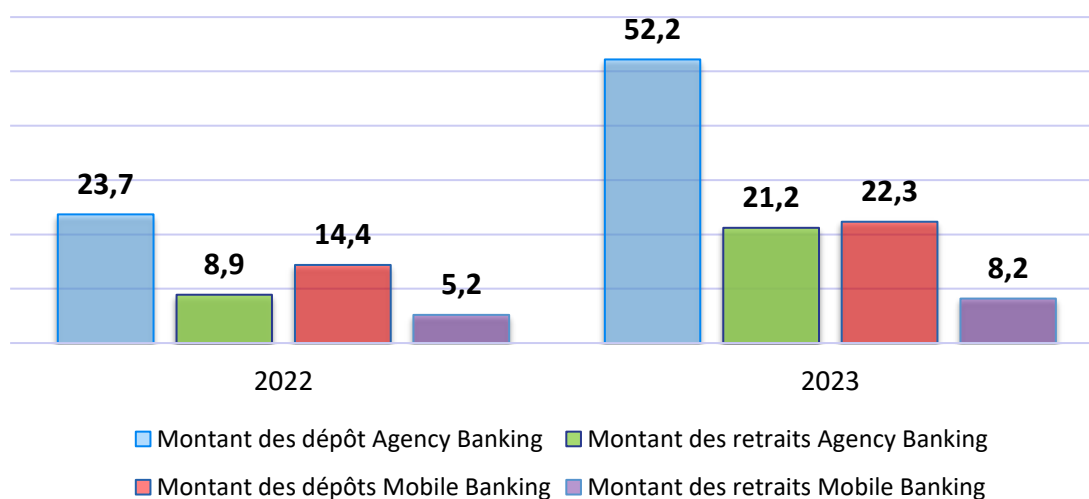
L'analyse des données est regroupée autour des trois solutions proposées par les IMF à savoir l'Agency Banking, le Mobile Banking et le Mobile Money. Concernant l'Agency Banking, 152 agents tiers ont été mis en place. Par ailleurs, deux IMF ont adopté le Mobile Banking comme une solution de banque à distance.

La mise en œuvre du PPBDM s'inscrit dans le cadre de la promotion de l'inclusion financière à Madagascar. Suivant les graphes ci-dessous, l'utilisation de services financiers de proximité à travers le déploiement des solutions de banque à distance a fait augmenter le nombre et le montant des transactions, que ce soit en termes de dépôt ou de retrait.

Nombre de transactions



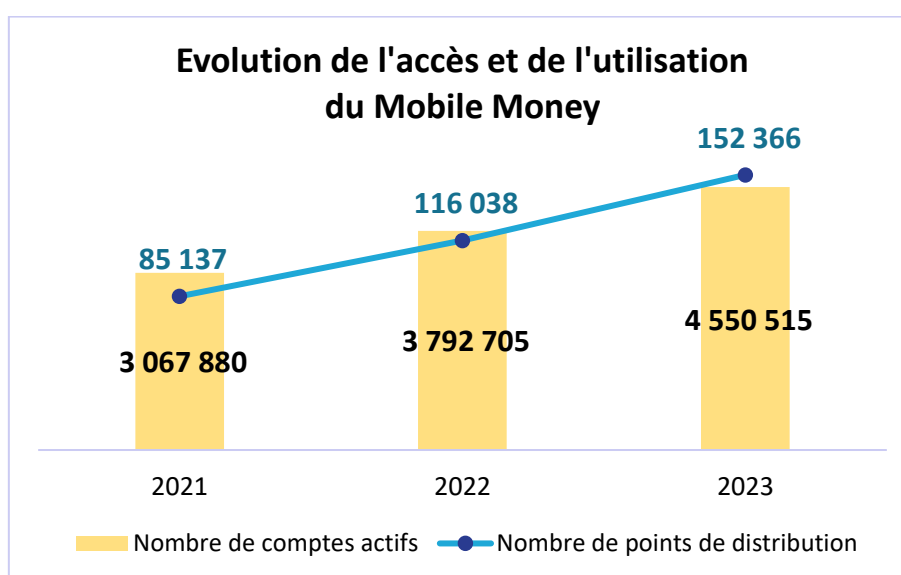
Montant des transactions (Milliards Ariary)



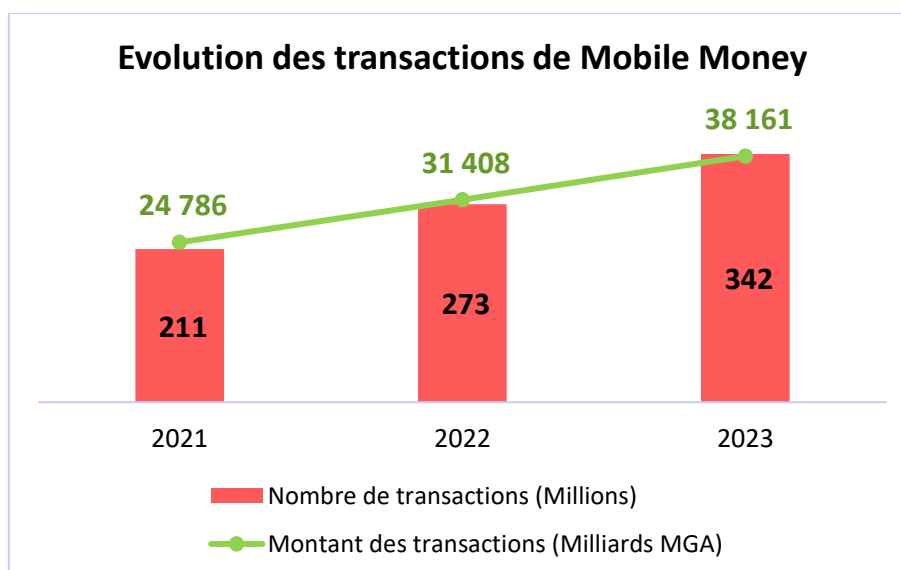
En ce qui concerne le Mobile Money, ce modèle a été temporairement utilisé par l'OTIV Diana. L'objectif était de créer une occasion pour les clients de tester la finance digitale. Cette approche a permis à l'institution d'éduquer ses clients sur les paiements digitaux et de s'éduquer elle-même sur les principes généraux de la finance digitale.

3 Le Mobile Money : levier majeur de l'inclusion financière

De 2021 à 2023, l'accès et l'utilisation du Mobile Money ont connu une évolution constante et significative. En effet, le nombre de comptes actifs a augmenté de 48%, reflétant une adoption croissante de cette technologie par les utilisateurs. Parallèlement, le nombre de points de distribution² a enregistré une progression de 79%, facilitant l'accès et l'utilisation du mobile money dans diverses Régions.



Le montant et le nombre de transactions via Mobile Money ont également augmenté constamment, montrant une adoption croissante et une confiance accrue dans cette technologie pour les opérations financières quotidiennes.



² Ensemble des agents de distribution appartenant à l'opérateur (grossiste) et des points de services (cash point, stations-services, commerçants, ...)

4 La performance du fonds Garantie Partielle de Portefeuille (GPP)

De manière globale, les performances du fonds GPP ont connu une évolution positive durant l'année 2023. Le guichet PME étant le principal moteur du fonds.

En termes de volume, les entrées en portefeuille ont connu une hausse de près de 41% par rapport à l'année précédente soit une hausse de plus de 76 milliards Ariary. Le nombre de nouveaux crédits garantis étant de 5.649, ce qui représente une évolution de 23% par rapport à 2022.

D'autre part, le montant des paiements en appel en garantie pour l'année 2023 se chiffre à 10,5 milliards Ariary et le taux de dégradation global du fonds à fin 2023 est de 5,8%.

Entrées en portefeuille global	2023	2022	Evolution
Nombre de crédits garantis	5 649	4 597	22,88%
Volume en milliards d'AR	259,1	183,0	41,58%
Guichet PME	2023	2022	Evolution
Encours de crédits garantis en milliards Ar	237,00	163,90	44,60%
Nouveaux crédits garantis en milliards Ar	240,30	152,80	57,26%
Nouveaux crédits garantis en nombre	5 069	4 015	26,25%
Taux de dégradation global	5,20%	2,20%	3,00
Guichet Agricole	2023	2022	Evolution
Encours de crédits garantis en milliards Ar	6,0	5,6	7,14%
Nouveaux crédits garantis en milliards Ar	6,6	6,5	1,54%
Nouveaux crédits garantis en nombre	349	497	-29,78%
Taux de dégradation global	9,20%	9,50%	- 0,30

Pour les nouveaux guichets qui sont opérationnels depuis juin 2023, le montant des entrées en portefeuilles reste encore modeste:

- Guichet Start Up et Crédits Restructurés : 5 Milliards Ariary
- Guichet Refinancement : 7,4 Milliards Ariary

5 Vers l'émergence d'un marché financier à Madagascar

La CNFI fait partie du comité technique chargé de la mise en place d'un marché des capitaux à Madagascar. Dans ce cadre, elle a récemment pris part à plusieurs événements clés : la séance de présentation de la feuille de route de la BFM pour le marché monétaire, une réunion virtuelle de restitution des résultats préliminaires du diagnostic du marché monétaire par FRONTCLEAR³, une table ronde le 27 juin 2023 abordant divers aspects des marchés financiers, ainsi qu'un séminaire sur la modernisation des systèmes financiers à Madagascar le 14 juillet 2023.

IV. Initiatives pour un environnement favorable à l'inclusion financière

I Conciliation de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme avec la promotion de l'inclusion financière

Les mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme doivent être conciliées avec la promotion de l'inclusion financière. Dans ce sens, la CNFI a participé à la finalisation de la deuxième Evaluation Nationale des Risques de Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme (ENR BC/FT). Cette évaluation, initiée en 2022 et menée par le SAMIFIN avec le soutien de la Banque Mondiale, a pour objectif d'établir une carte des risques qui vise à orienter les approches futures en termes de lutte contre le BC/FT.

La CNFI a assuré le rôle de chef de file du groupe de travail chargé d'évaluer les risques liés aux produits d'inclusion financière (épargne, micro-crédit, épargne villageoise, mobile money, mandats postaux). Il a été constaté que les risques de Blanchiment de Capitaux et de Financement du Terrorisme par rapport à l'utilisation de ces produits d'inclusion financière sont moyennement faibles dans la mesure où subsistent les menaces et vulnérabilités suivantes :

- La mauvaise utilisation des produits par des clients non-résidents et les personnes morales,
- L'évolution des nouvelles technologies,
- Le manque de transparence au niveau des Bénéficiaires Effectifs (BE),
- Le faible niveau d'éducation financière, et
- La couverture technologique insuffisante.

Aussi, les principales recommandations issues de cette 2ème ENR de BC/FT portent essentiellement sur :

- La mise en place d'un registre transparent des bénéficiaires effectifs des personnes morales ainsi que d'une base de données d'identification des personnes physiques et morales, et
- Le renforcement de l'éducation financière des usagers.

³ FRONTCLEAR est un cabinet spécialisé dans le développement des marchés financiers émergents

2 Renforcement de l'ordre public financier par la mise en place de la Commission de veille pour le maintien de l'ordre public financier: l'étape franchie en 2023

La commission de veille pour le maintien de l'ordre public financier est une plateforme de dialogue public-privé ayant pour objectifs :

- Le développement et la promotion d'une compréhension commune des problématiques liées à l'ordre public financier en lien avec l'inclusion financière ;
- L'identification des menaces relatives à l'ordre public financier et de proposer des mesures ou actions destinées à les atténuer ; et
- L'aboutissement à une synergie de toutes les parties prenantes œuvrant dans le domaine du maintien de l'ordre public financier.

Un comité ad-hoc a déjà été mis en place en 2022 et regroupe l'Association Professionnelle des Institutions de MicroFinance (APIMF), l'Association Professionnelle des Banques (APB), la CNFI (en tant que représentant du Ministère de l'Economie et des Finances), la BFM et la Registre National de Commerce et des Sociétés (RNCS) qui représente le Ministère de la Justice.

L'année 2023 a été marquée par :

- L'élaboration du projet de texte réglementaire portant création de la commission de veille pour le maintien de l'ordre public financier ;
- Des échanges avec les instances supérieures du Ministère de la Justice ; et
- Des séances de travail avec les équipes de juristes des banques et des institutions de microfinance.

3 Renforcement de capacité et échanges d'expériences

En 2023, la CNFI a pris part activement à plusieurs événements nationaux et internationaux consacrés à l'inclusion financière dans l'objectif de doter son équipe des compétences nécessaires pour être en phase avec les nouveaux défis du secteur au niveau international, s'approprier des enjeux de l'inclusion financière au niveau du pays et bénéficier des échanges d'expériences enrichissants avec les pairs. Ces événements comprennent :

- Des formations et des conférences organisées par des institutions universitaires et des centres de formation tels que : l'Africa Training Institute à l'île Maurice, l'Université du Luxembourg, TUFTS University, l'Alliance for Financial Inclusion (AFI), ...
- L'Assemblée Générale annuelle des membres et le forum mondial de la politique d'inclusion financière de l'AFI aux Philippines,
- Des participations à des groupes de travail sur des plateformes internationales dédiées à l'inclusion financière, telles que l'AFI, le Sous-Comité Inclusion financière de la SADC, et
- Diverses initiatives et ateliers stratégiques nationaux.

Approbation et mise en œuvre
du DCEF - PNEF

Approbation et mise en œuvre de la nouvelle
stratégie d'inclusion financière pour la
période 2024 à 2028

Mise en place d'un mécanisme de
coordination pour la promotion
de la Finance Verte et Bleue

Réflexion sur l'harmonisation de la
classification des PME

Repositionnement institutionnel de la CNFI



CNFI

Coordination **N**ationale de la **F**inance **I**nclusive

21, Rue Rainitovo Antsahavola Antananarivo
+261 (0) 20 76 383 85 / +261 (0) 20 76 316 45
coordmicrofinance@moov.mg
<http://www.mada.inclusionfin.mg/>